

GBALEX

Titre

GlobalLex

Auteur(s)

Hauser Global Law School

Éditeur(s)

New York University School of Law

Support

Ressource Internet

Type de document

Banque de données

Source du droit

Doctrine
Jurisprudence
Législation

Domaines du droit

Droit des pays étrangers (généralités)
Droit international et européen
Droit comparé et grands systèmes de droit

Contenu

GlobalLex est un site internet gratuit proposant des ressources en droit international, en droit comparé et en droit des pays étrangers.

Il s'agit le plus souvent d'articles synthétiques, présentant un thème ou le système juridique d'un pays, avec des liens vers les sites ou les documents cités.



Type de classement

GlobalLex propose quatre listes d'articles :

- International Law Research : pages consacrées au droit international (classement par thème)
- Comparative Law Research : pages consacrées au droit comparé (classement par thème)
- Foreign Law Research : pages consacrées aux systèmes juridiques des pays étrangers (classement par pays)
- Tools for Building Law Collections : pages outils à destination des bibliothécaires qui souhaitent développer une collection en Droit international et comparé (classement par thème)

Clefs d'utilisation

GlobalLex propose deux modes de recherche simples :

- une navigation dans l'arborescence des pages, à partir des 4 listes d'articles ci-dessus,
- un moteur de recherche Google restreint aux pages de Globalex pour chercher par mot-clé.

Attention aux mises à jour : les articles qui ont été actualisés sont accompagnés dans leurs titres de la mention "UPDATE". Il faut cliquer sur ce lien pour lire la version mise à jour de l'article.

Notes

Fiche mise à jour par Céline BROUSSEY (Bibliothèques de l'Université Toulouse 1 Capitole)

Liens

<http://www.nyulawglobal.org/globalex/>

Date de création

31-10-2013

Date de mise à jour

29-07-2019

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#)



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).